

CAP'ŒUF

Société par actions simplifiée
Au capital de 200 000,00 €uros
Siège social : Kerlaudy
29420 PLOUENAN

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 1^{er} Septembre 2026

Le 1^{er} septembre 2026
A 14 heures,

- **M. Pascal LEMAIRE**, demeurant « 86 rue des Marronniers » - 62390 BOFFLES

Désigné en qualité de Président de la société CAP'ŒUF, aux termes des statuts de ladite Société établis par acte sous signature privée le 20 Août 2026 à PLOUENAN,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

M. Pascal FREY

Né le 8 Mars 1974 à MULHOUSE (68)
De nationalité française
Demeurant « Mescouez » - 29670 TAULE

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Pascal FREY disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président de la Société.

Conformément aux statuts, il aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Pascal FREY ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

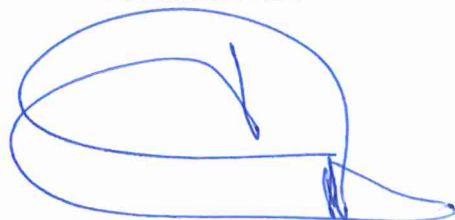
Monsieur Pascal FREY percevra une rémunération dont les modalités de fixation et de règlement seront déterminés par une décision ultérieure.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président
M. Pascal LEMAIRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' with a horizontal stroke extending to the left.

Le Directeur Général
M. Pascal FREY

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'P' with a horizontal stroke extending to the right.